



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 5 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq mars à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VIALA D. - MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - KAZIMIERCZAK - VALERO - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRANCES (Suppléante) - RABOU - MM BARBERA - BOUTIE - BRESSOLLES - CURETTI - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

M. ALBERT a donné procuration à M. GALZIN.

N° 2024/34

Objet : Aquaval : Tarifs des entrées au Complexe de Loisirs Aquaval à Lautrec
(Annule et remplace la délibération n°2020/30 du 10 mars 2020)

Monsieur le Président fait lecture des propositions de tarifs applicables à compter de mars 2024 pour l'accès au Complexe de baignade Aquaval à Lautrec.

Les tarifs des entrées pour les enfants et les adultes sont inchangés. Les seuls changements proposés concernent les tarifs pour les groupes.

Monsieur le Président propose de retenir les nouveaux tarifs, comme détaillé ci-après :

	1 ENTREE ENFANTS (3-14 ans)	1 ENTREE ADULTES (à partir de 15 ans)	1 CARNET 10 ENTREES	1 ENTREE GROUPE (20 personnes et plus)
HT Tout public	4,17 €	5,00 €	41,67 €	4,17 €
TVA (20%)	0,83 €	1,00 €	8,33 €	0,83 €
TTC Tout public	5,00 €	6,00 €	50,00 €	5,00 €
HT CCLPA	3,33 €	4,17 €	33,33 €	3,33 €
TVA (20%)	0,67 €	0,83 €	6,67 €	0,67 €
TTC CCLPA	4,00 €	5,00 €	40,00 €	4,00 €

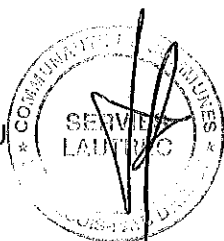
Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de fixer les tarifs des entrées au Complexe de Loisirs Aquaval à Lautrec applicables à compter du 6 mars 2024 comme détaillés ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Judith AJCHENBAUM